

La contribution sociale du mouvement syndical

Sarah M. Kadach

Objet : Comité des bourses

Demande de bourse Pat McGrath

le 1^{er} novembre 2022

Les mouvements-ouvriers évoluent au Canada depuis les années 1850 (Congrès du travail du Canada [CTC], s.d.). Toutefois, en 1872, le mouvement des ouvriers a fait un pas en avant lorsque l'Union typographique de Toronto a exigé que l'employeur réduise les journées de travail des employés de dix à neuf heures par jour. Les employeurs se montrant réfractaires à pareille revendication, les imprimeurs ont débrayé le 25 mars 1872. Les employeurs se sont aussitôt empressés de recruter de nouveaux employés mais en vain, car la nouvelle de la grève s'était ébruitée chez les citoyens sympathisants de Toronto. En effet, le 15 avril 1872, une foule de dix mille Torontois sont descendus dans la rue pour appuyer les imprimeurs qui faisaient valoir leurs droits. À cette époque, il était illégal de participer à des activités syndicales en conséquence de quoi les autorités ont mis les membres du comité de grève en état d'arrestation. Les citoyens de Toronto ont redoublé leurs protestations notamment contre l'arrestation du comité de grève et celles-ci sont parvenues aux oreilles de Sir John A MacDonal, le Premier ministre du jour, qui le 18 avril 1872, a fait adopter la *Trade Union Act* pour reconnaître et protéger la légalité des syndicats. Ce mouvement, qui sera plus tard connu sous le nom de « Mouvement de la journée des neuf heures », fut donc un moment-charnière dans l'histoire du Canada, car il a débouché sur la multitude d'avantages sociaux dont bénéficient aujourd'hui les syndiqués.

On peut essentiellement répartir entre trois catégories les avantages sociaux dont jouissent les syndiqués, soit le revenu et la sécurité d'emploi, les avantages en matière de santé et de sécurité qui améliorent la qualité de vie, et l'égalité et la défense des droits en milieu de travail. Cependant, afin de bien cerner l'incidence du mouvement syndical au Canada, cet essai

ne se limite pas à étudier les avantages sociaux des membres syndiqués, mais tente également d'illustrer en quoi le mouvement syndical peut influencer sur le quotidien de tous.

Au nombre des grands enjeux que le mouvement syndical s'applique à défendre, citons celui de la sécurité d'emploi. En effet, les travailleuses et les travailleurs syndiqués sont plus nombreux à travailler à temps plein, à avoir un emploi permanent et à rester en poste plus longtemps que les travailleuses et les travailleurs non syndiqués (Syndicat canadien de la fonction publique [SCFP], 2016). Au Canada, les syndiqués gagnent 5,40 \$ l'heure en moyenne, soit 23 pour cent de plus que les non-syndiqués. De plus, 70 pour cent des syndiqués ont accès à un régime de retraite contre moins de 30 pour cent des non-syndiqués (SCFP, 2016). Les femmes et les personnes moins bien rémunérées mais syndiquées ont également droit à ces avantages sociaux plus généreux, ce que l'on ne saurait passer sous silence car, selon Statistique Canada, les Canadiennes ne gagnent que quatre-vingt-neuf cents pour chaque dollar touché par les hommes (Fondation canadienne des femmes [FCF], 2022). Ainsi, le mouvement syndical contribue-t-il à réduire l'écart salarial entre les sexes au Canada, soit une « inégalité persistante » qu'il faut aplanir aux dires du Comité des droits de l'homme des Nations Unies (FCF, 2022). Les régimes de retraite sont également bénéfiques pour la collectivité dans la mesure où ils veillent à la sécurité du revenu des personnes à la retraite, c'est-à-dire que les aînés sont moins nombreux à devoir vivre aux crochets de leur famille ou à dépendre de programmes sociaux (Congrès du travail du Canada [CTC], s.d.), ce qui augmente d'autant les ressources disponibles au sein de la collectivité.

Le mouvement syndical a également à cœur la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Par exemple, dans l'industrie de la construction, les syndicats affichent une

baisse de 30 pour cent des réclamations pour blessures graves, de 17 pour cent des réclamations pour mobilité réduite et de 23 pour cent des réclamations pour interruptions de travail (SCFP, 2016). Les syndiqués sont également plus enclins à signaler toute infraction à la santé et à la sécurité, ainsi que les blessures sans interruption de travail, ce qui rend le lieu de travail plus sûr, en général (SCFP, 2016). Le mouvement syndical est également celui qui a réussi à donner aux employés un meilleur accès à une panoplie d'assurances pour soins dentaires, médicaux, pharmaceutiques et juridiques. Il y a lieu de le noter car le *Center for Disease Control and Prevention* [CDC] signale que les employés en santé ont souvent des comportements plus sains comme cuisiner des repas plus nutritifs à la maison ou augmenter leur activité physique (2015), ce qui a une incidence non seulement sur l'employée ou l'employé, mais aussi sur la famille de ceux-ci. À l'échelle de la société, une alimentation saine et l'activité physique sont des stratégies de promotion de la santé qui réduisent les visites à l'hôpital et, en conséquence, l'érosion des ressources de la collectivité. Les avantages sociaux dont bénéficient les syndiqués sont également un bienfait pour la société dans la mesure où cette dernière attirent les professionnels de la santé tels les dentistes, les médecins, les thérapeutes et les chiropraticiens là où l'on a véritablement besoin de leurs services (CTC, s.d.). Enfin, les syndicats négocient également une rémunération supplémentaire, des mesures en matière de santé et sécurité, et des congés de maladie payés (McNicholas et al., 2020) – des enjeux qui prennent tout leur sens à la lumière de la récente pandémie de la COVID-19 qui a perturbé la vie de millions de Canadiennes et de Canadiens.

Le troisième grand enjeu auquel s'attarde le mouvement syndical est celui de la défense des droits, de l'équité et de la démocratie en milieu de travail. Selon le CTC, « lorsque les

syndicats défendent l'équité, ils améliorent nos collectivités et la vie de tous les Canadiennes et Canadiens » (s.d.). Par exemple, bon nombre des enjeux réglés par les syndicats (comme le salaire minimum, la rémunération des heures supplémentaires, le congé de maternité et le congé parental, les congés payés et les mesures propres à la sécurité sur les lieux de travail) sont maintenant un bienfait pour toutes et pour tous, qu'ils fassent partie ou non d'un syndicat (CTC, s.d.). En améliorant les conditions de leurs membres, les syndicats ont obligé les employeurs non syndiqués à devoir les concurrencer pour attirer des travailleuses et des travailleurs (SCFP, 2016), contribuant ainsi à bonifier les conditions de travail pour tous. En préconisant un milieu de travail démocratique, les syndicats donnent également aux travailleuses et aux travailleurs le pouvoir de transformer leurs milieux de travail, leur collectivité et, à plus grande échelle, le monde entier (SCFP, 2016). La formation et l'éducation étant une autre des priorités des syndicats, (SCFP, 2016), le mouvement syndical multiplie les possibilités d'améliorer son lot dans la vie telles que des formations, des bourses universitaires et des cours en ligne gratuits (Travailleurs et travailleuses unies de l'alimentation et du commerce [TUAC], 2022). La protection contre la discrimination et le harcèlement en milieu de travail sont également de grands enjeux pour le mouvement syndical (CTC, s.d.), qui cherche sans cesse à améliorer la santé et la sécurité de la collectivité.

En conclusion, le mouvement syndical fait partie intégrante de l'histoire du pays, une histoire qui recèle de grands événements ayant engendré les conditions de travail sécuritaires que de nombreuses personnes tiennent maintenant pour acquis. Qu'il s'agisse de questions liées au revenu et à la sécurité d'emploi, de mesures en matière de santé et sécurité ou de défense des droits et de l'égalité en milieu de travail, le mouvement syndical contribue à améliorer la vie de toutes et de tous – qu'ils soient syndiqués ou non. Sa contribution à la société est donc indéniable, et il y a lieu de se demander ce que l'avenir lui réserve comme défis pour améliorer le niveau de vie et les conditions de travail des Canadiennes et des Canadiens.

Références

<https://congresdutravail.ca/uncategorized/pourquoi-des-syndicats-histoire-du-mouvement-syndical-au-canada/>

<https://congresdutravail.ca/ce-que-font-les-syndicats/renforcer-nos-communautés/>

<https://canadianwomen.org/fr/les-faits/lecart-salarial/>

<https://scfp.ca/avantages-de-la-syndicalisation>

<https://www.epi.org/publication/why-unions-are-good-for-workers-especially-in-a-crisis-like-covid-19-12-policies-that-would-boost-worker-rights-safety-and-wages/>

<https://www.cdc.gov/workplacehealthpromotion/model/control-costs/benefits/productivity.html>

https://www.tuac.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=32573&Itemid=2451&lang=fr